

APPEL À CONTRIBUTIONS

Mots. Les langages du politique, n° 131, mars 2023

Date limite de réception des avant-projets : **31 octobre 2021**

La diversité en discours *Contextes, formes et dispositifs*

Coordonné par Julien Auboussier, Milena Doytcheva, Aude Seurrat et Nicanor Tatchim

Ce dossier propose d'explorer une approche critique, à la fois théorique et empirique, de « la diversité » dans ses dimensions discursives et langagières. Il propose de mettre en débat la signification même de « la diversité », les différentes conceptions qu'elle englobe, ses usages, ses désinences et déclinaisons spécifiques, en lien avec des jeux d'acteurs et des contextes d'énonciation pluriels. Les contributions pourront relever les imaginaires à l'œuvre dans ces discours et mettre en évidence les récurrences, les écarts, voire les polémiques autour des définitions de « la diversité ». Elles devraient permettre de montrer comment le flottement sémantique nourrit le fonctionnement formulaire de la notion, dont les formes pourront être appréhendées depuis les institutions publiques, les organisations internationales, les entreprises, les productions culturelles, scientifiques et médiatiques. Un des objectifs du dossier sera ainsi d'explorer la manière dont, en fonction des contextes d'énonciation et des dispositifs dans lesquels ils s'inscrivent, les discours de « la diversité » servent à articuler des problématiques sociales, politiques, économiques et culturelles hétérogènes.

Le dossier propose d'étudier ces discours sous l'angle des mots mêmes, appréhendés ici non seulement comme vecteurs, mais aussi comme objets de luttes discursives et politiques. Il s'agit, en d'autres termes, d'appréhender « la diversité » à la fois comme outil discursif et comme dispositif sociopolitique, à savoir un ensemble historiquement singulier de discours et de pratiques qui établit un réseau de relations entre domaines linguistiques et non-linguistiques.

Les contributions attendues pourront s'inscrire dans l'un ou plusieurs des axes suivants :

Le destin formulaire de « la diversité »

Sémantiquement, le mot « diversité » (/pluralité/ et /différence/) n'était pas prédisposé à intégrer des combats d'idées et des discours engagés politiquement puisqu'il n'implique *a priori* aucun jugement de valeur. Pourtant, « la diversité » est aujourd'hui présentée comme une valeur à promouvoir dans une pluralité d'espaces (Sénac 2012 ; Kiyindou 2013) – politiques, éducatifs, culturels, marchands, etc. « Unie dans la diversité » – telle est par exemple la devise de l'Union européenne qui a plus récemment déclaré l'année 2008 « Année européenne du dialogue interculturel », avec comme slogan : « Vivre ensemble la diversité ». Les discours de « la diversité » sont également présents à l'UNESCO qui a fait du thème de la diversité culturelle l'une de ses valeurs centrales, comme illustré par sa « Déclaration universelle de la diversité culturelle » de 2001, ainsi que la convention éponyme de 2005. La question a aussi pris de l'ampleur ces quinze dernières années dans les entreprises et le monde de travail, où sa visibilité a été significativement corrélée à l'élaboration et la

signature d'une « Charte de la diversité » en 2004. Des désignations telles que « responsables de la diversité » ou « candidat.e.s issu.e.s de la diversité » (Molinari, 2014) ont pénétré de nombreuses enceintes organisationnelles, culturelles, politiques et illustrent l'institutionnalisation de la problématique y compris par la professionnalisation de nouvelles pratiques gestionnaires et managériales.

A maints égards, « la diversité » peut être appréhendée comme une *formule* au sens d'Alice Krieg-Planque (2009), dont les attributs sont le « figement », l'« inscription discursive », son « fonctionnement comme référent social », ou encore sa « dimension polémique ». Cet axe propose de réfléchir en particulier à « l'événementialisation de la diversité », la manière dont elle fait « événement de discours » (Krieg-Planque, 2003), puis à son « destin formulaire » dans différentes arènes argumentatives, discursives et socio-politiques. Le recours à cet égard aux notions de figement, de formule, de slogan, de sloganisation pourra contribuer à enrichir la réflexion critique.

Ce faisant, les contributions seront attentives aux enjeux de sa plasticité sémantique, tout en désinences, dont il s'agira d'interroger les déclinaisons linguistiques multiples : diversité culturelle, raciale, ethnique ou linguistique, ou encore « diversité globale » ou « générique » (Caradec, Doytcheva, 2008). Les diverses déclinaisons verbales qui ont pour complément stable le syntagme nominal « diversité » pourraient faire l'objet d'analyses comme dans « promouvoir la diversité », « gérer la diversité », « refléter la diversité », etc. Autant d'exemples dont la dimension illocutoire mérite d'être interrogée dans le cadre des stratégies communicationnelles des organisations (voir aussi axe 2 infra).

Les articles du dossier pourront aussi appréhender la diversité dans une démarche de généalogie critique, à partir d'une approche diachronique des phénomènes langagiers, et dans différents contextes socio-historiques (Tatchim 2020). Ils seront dans ce cas attentifs aux phénomènes de genèse, reprises, reformulations, paraphrases, mais aussi circulations et contestations des langages de la diversité (Bereni, Jaunait, 2009). Les propositions pourront ainsi éclairer la trajectoire de « diversité » en la comparant aux trajectoires de formulations parallèles et/ou concurrentes comme « égalité des chances », « lutte contre les discriminations » (Bereni, 2009), « multiculturel » (Veniard, 2019).

Dispositifs de « la diversité »

Qu'il s'agisse des « responsables de la diversité » dans les entreprises, l'enseignement de « la diversité » à l'école, de son déploiement par les institutions internationales, ou encore de la question du « traitement de la diversité » dans les médias (Mathien, 2013 ; Seurrat, 2009), on observe une institutionnalisation de la diversité dans les entreprises, institutions publiques, organisations internationales, etc. (Sholomon-Kornblit, 2019 ; Tatchim, 2020 ; Doytcheva, 2015 ; Seurrat, 2011 ; Junter, Senac, 2010 ; Brousillon, Pierre, Seurrat, 2007 ; Unesco, 2005).

De ce point de vue, la diversité se décline non seulement en discours, mais aussi en dispositifs, à savoir des ensembles hétérogènes qui relient des éléments linguistiques, extra- et non-linguistiques – idéologiques, architecturaux, normatifs, techniques ou technologiques – « le dit aussi bien que le non-dit » (Foucault, 1977). Dans cette perspective foucauldienne du pouvoir-savoir et du savoir en tant que pratique, le dispositif « est de nature essentiellement stratégique » ; une « formation qui a pour fonction majeure de répondre à une urgence » historique (Foucault, 1977, p. 64 ; voir aussi Doytcheva, 2020). Par sa mise

en place, le dispositif opère des jeux de légitimation et de pouvoir que les articles du dossier sont encouragés à étudier.

Quels sont donc ces jeux de légitimation et de rapports de pouvoir sur lesquels la diversité prend appui (Brunele, Seurrat, 2018 ; Calabrese, 2018 ; Delmas, 2013) ? À partir de l'étude d'exemples concrets – tels les « baromètres de la diversité » (CSA), le fonds « Images de la diversité » (CNC), la mise en place d'« observatoires de la diversité » ou encore d'un « Label Diversité » dans les organisations – les contributions s'attacheront à éclairer de manière critique les processus de mise en discours et de mise en dispositifs de la diversité ; en soulevant également la question de l'articulation entre énoncés savants, ordinaires et politiques.

« La diversité » comme opérateur d'euphémisation et de neutralisation de conflictualité

« La diversité » comme opérateur d'euphémisation et de neutralisation de la conflictualité (Krieg-Planque, 2010 ; Bonhomme, Horak, 2009) ou de reconfiguration des rapports de pouvoir constitue en ce sens une première hypothèse à étudier. Elle est prise entre stabilité linguistique et mise en débat socio-politique (Veniard, 2019 ; Guiraudon, 2009 ; Durin, 2008). Il s'agit ici d'analyser la façon dont la notion contribue à lisser les débats sur les thématiques concernées. Cet axe entend donc donner à voir les négociations, les concessions, les tensions à l'œuvre dans ses déploiements. L'objectif sera ici d'étudier comment, en fonction des acteurs, des enjeux et des contextes, « la diversité » semble procéder d'une euphémisation à des fins de neutralisation de la conflictualité sociale, mais aussi possiblement de renforcement des rapports de pouvoir, en lien avec la dimension stratégique soulignée plus haut.

Relevant du « Neutre » (Barthes, rééd. 2002), dans sa manière spécifique d'énoncer une certaine idée du « vivre ensemble », la diversité esquivé les significations polémiques relatives aux rapports sociopolitiques. Deux facteurs semblent façonner cette opération de neutralisation qu'opère la formule « la diversité » : d'une part, ces facteurs procèdent de la disqualification de la dimension polémique par des traductions esthétisantes, euphoriques (Brunele, Seurrat, 2018) ou encore productivistes et patrimoniales (Rodríguez-Martín, 2019) ; d'autre part, ils agissent par dé-spécification à travers la mise en place d'une liste ouverte de « critères » dans une logique d'universalisation sans limites (Doytcheva, 2009) et donc d'inflation catégorielle.

Contre-discours de la diversité

En réaction à ces tendances de normalisation institutionnelle et politique, un intérêt sera porté à l'émergence et à l'analyse de contre-discours et de mobilisations critiques, comme par exemple dans le champ des études critiques de la diversité (*critical diversity studies* – Zanoni *et al.*, 2010), et plus largement depuis des perspectives décoloniales et critiques du racisme et de la blanchité. L'analyse de ces contre-discours pourra permettre de déconstruire l'apparente unanimité autour de la question de « la diversité » ; de montrer comment se construisent aux marges des « discours autorisés » (Oger, 2013) des discours dissidents, notamment portés par des mouvements sociaux divers, se revendiquant aussi bien du nationalisme que de l'anti-racisme.

Cet axe pourra permettre, par exemple, de répondre aux questions suivantes : comment se construisent les résistances aux discours de « promotion de la diversité » ? Quelles formes discursives prennent ces résistances ? Quels acteurs construisent et portent celles-ci ? Les contributions pourront ainsi apporter un éclairage sur les rapports de force politique, idéologique et discursif autour de « la diversité ». Elles permettront, dans le même temps, de s'en saisir à partir du discours des marges et des acteurs périphériques.

Références

BARTHES Roland, 2002, *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*, établi, annoté et présenté par Thomas Clerc, Paris, Seuil IMEC, coll. traces écrites.

BERENI Laure et JAUNAIT Alexandre, 2009, « Usages de la diversité », *Raisons politiques*, n° 35, p. 5-9.

BERENI Laure, 2009, « “Faire de la diversité une richesse pour l’entreprise”. La transformation d’une contrainte juridique en catégorie managériale », *Raisons politiques*, n° 35, p. 87-105.

BONHOMME Marc, HORAK André, 2009, « Stratégies rhétorico-pragmatiques de l’euphémisme dans le discours publicitaire », *Synergie Italie*, p. 51-59.

BROUSSILON George-Axelle, PIERRE Philippe et SEURRAT Aude, 2007, « Vers une certification de la diversité dans les entreprises en France ? », *Management et Avenir*, n° 14, p. 137-149.

BRUNELE Emmanuelle, SEURRAT Aude, 2018, « Figurer “la diversité” ? Esthétisation, euphorisation, essentialisation », *Semen*, n° 45, p.167- 184.

CALABRESE Laura, 2018, « Diversité, entre constat et injonction », dans L. Calabrese et M. Veniard eds., *Penser les mots, dire la migration*, Louvain-la-Neuve, Editions Academia, coll. « Pixels », p. 71-80.

CARADEC Vincent et DOYTCHEVA Milena, 2008, « Inégalités, discriminations, reconnaissance. Une recherche sur les usages sociaux des catégories de la discrimination. Volume 1 : De la lutte contre les discriminations ethnoraciales à la "promotion de la diversité" - Une enquête sur le monde de l’entreprise », Université de Lille 3, DREES/MiRE.

DELMAS Richard, 2013, « Internet et la diversité, le souci du passage à l’éthique », *Revue française des sciences de l’information et de la communication* [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 25 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/278>

DOYTCHEVA Milena, 2015, *Politique de la diversité. Sociologie des discriminations et des politiques antidiscriminatoires au travail*, Bruxelles, Peter Lang.

DOYTCHEVA Milena, 2020, « Governing racial justice through standards and the birth of "white diversity": A Foucauldian perspective », *JMM*, vol. 36, n° 13-14, p. 1338–1365.

DOYTCHEVA Milena, 2009, « Réinterprétations et usages sélectifs de la diversité dans les politiques des entreprises », *Raisons politiques*, vol. 35, n°3, p. 107-123.

DURIN Esther, 2018, « Le cadrage des discours politiques européens sur les migrations : l'illusion des controverses », *Studii de lingvistică*, n°8, p. 137 - 158

FOUCAULT Michel, 1977, « Le jeu de Michel Foucault » [entretien avec Colas, D. Grosrichard, A. Le Gaufey, G. Livi, J. Miller, G. Miller, J. Miller J.-A. Millot, C. Wajeman], *Ornicar. Bulletin périodique du champ freudien*, n° 10, p. 62-93.

GUIRAUDON Virginie, 2009, « La diversité en Europe : une évidence ? », *Raisons politiques*, vol. 35, n° 3, p. 67-85.

JUNTER Annie et SENAC Réjane, 2010, « La diversité : sans droit ni obligation », *Revue de l'OFCE*, n°114, p. 167-195.

KIYINDOU Alain, 2013, « De la diversité à la fracture créative : une autre approche de la fracture numérique », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 2 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 25 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/288>

KRIEG-Planque Alice, 2010, « La formule “développement durable” : un opérateur de neutralisation de la conflictualité », *Langage et société*, n° 134, p. 5-29.

KRIEG-PLANQUE Alice, 2009, *La notion de « formule » en analyse de discours*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

KRIEG-PLANQUE Alice, 2003, « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Editions.

MATHIEN Michel, 2013, « Diversité culturelle, minorités et médias. Réalité et perspectives », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 2, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 25 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/310>

MOLINARI Chiara, 2014, « Issu de la diversité : une formule aux contours polémiques », dans R. Amossy, A. et P. Paissa ed., « La formule en discours : perspectives argumentatives et culturelles », *Repères DoRiF* [en ligne] n°5, mis en ligne en novembre 2014, consulté le 19 juin 2021. URL : https://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?dorif_ezine=038f727bfaf42e60eebb71d23d82df05&art_id=179

OGER Claire, *Discours d'autorité, discours autorisés. Faire référence et dire l'institution*, HDR en sciences de l'information et de la communication, Université Paris-Sorbonne, 2013.

RODRÍGUEZ-MARTÍN Eduard, 2019, « "Des emplois pour les Musulmans !" . Les péripéties clientélistes d'une politique locale de promotion de la diversité à Melilla », *Sociologies* [Online], mis en ligne en mai 2019, consulté le 21 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/10774>

SENAC Réjane, 2012, *L'invention de la diversité*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Le lien social.

SEURRAT Aude, 2011, « Les bonnes pratiques en gestion de la diversité dans les entreprises », dans M. Benguerna éd., *Gestion des entreprises. Nouvelles compétences sociales et défis interculturels*, Alger, Éditions du C.R.E.A.D., p. 95-123.

SEURRAT Aude, 2009, *Les médias en kits pour promouvoir « la diversité »*. Étude de programmes européens de formation aux médias destinés à « lutter contre les discriminations » et « promouvoir la diversité », Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Paris IV - Sorbonne.

SHOLOMON-KORNBLIT Irit, 2019, « Le discours de l'Unesco sur la diversité culturelle : une tentative rhétorique de réfutation du binarisme unité-diversité », dans Sy Kalidou et al, éd., *De la diversité fantasmée aux effets de réalités. Discours et pratiques*, Paris, L'Harmattan, p. 55-72

TATCHIM Nicanor, 2020, *Discours sur la diversité culturelle et l'unité nationale au Cameroun. L'État postcolonial face au clivage francophone/anglophone*, Thèse de doctorat, Université Paris-Est Créteil.

UNESCO, 2005, *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*.

VENIARD Marie, 2019, « Polysémie, polémique et évitements dans les débats politiques français contemporains : "la France devient-elle multiculturelle ?" », *Fragmentum*, n° 54, p. 179-203

ZANONI Patrizia, JANSSENS Maddy, BENSCHOP Yvonne & NKOMO Stella, 2010, « Unpacking diversity, grasping inequality: Rethinking difference through critical perspectives », *Organization*, n° 17(1), p. 9-29.

Modalités de soumission

Les auteures et auteurs devront soumettre aux coordinatrices et coordinateurs, avant le 31 octobre 2021, un avant-projet (3 000 signes maximum tout compris), dont l'acceptation vaudra encouragement mais non pas engagement de publication.

Les articles, originaux, devront être adressés aux coordinatrices et coordinateurs avant le 10 mars 2022 (maximum 45 000 signes tout compris). Conformément aux règles habituelles de la revue, elles seront préalablement examinées par les coordinatrices et coordinateurs du dossier, puis soumises à l'évaluation doublement anonyme de trois lecteurs français ou étrangers de différentes disciplines. Les réponses aux propositions de contributions seront données à leurs auteurs au plus tard à la fin du mois de juin 2022, après délibération du comité éditorial. La version définitive des articles devra être remise aux coordinatrices et coordinateurs avant la fin du mois de septembre 2022.

Les textes devront respecter les règles de présentation habituellement appliquées par la revue (voir <https://journals.openedition.org/mots/76>). Ils devront être accompagnés d'un résumé de cinq lignes et de cinq mots-clés qui, comme le titre de l'article, devront également être traduits en anglais et en espagnol.

Coordinatrices et coordinateurs :

Julien Auboussier : julien.auboussier@univ-lyon2.fr

Milena Doytcheva : doytcheva.milena@gmail.com

Aude Seurrat : aseurrat@hotmail.com

Nicanor Tatchim : nicanor.tatchim@gmail.com